



Le 1^{er} mai Tous ensemble Contre la loi travail El Khomri

Le 1^{er} mai est la journée internationale de revendications des salariés pour défendre, partout dans le monde, les libertés démocratiques.
C'est la fête de travailleurs.

Les salariés, les agents de la fonction publique, les retraités et privés d'emploi, les jeunes sont appelés à se rassembler massivement dans la continuité de la **grève interprofessionnelle du 28 avril**.

- Pour la défense et la reconquête de la protection sociale ;
- Pour la défense du système de retraite par répartition et le retour du droit à la retraite à 60 ans à taux plein pour tous ;
- Pour refuser tout nouveau plan de rigueur et tout pacte social qui remettraient en cause les droits et les conquêtes sociales au lendemain des élections présidentielles et législatives !



Rassemblement à 10h00 à Antibes

Place des Martyrs de la Résistance (près de la Poste)

Apéritif d'honneur offert à l'Union Locale après le rassemblement

Paëlla à 13h00 à l'Union Locale d'Antibes

Merci de vous inscrire pour le repas **avant le 30 avril** auprès de l'Union Locale d'Antibes
ul-cgt-antibes@wanadoo.fr ou 04 97 21 27 50

Tarifs :	Adultes	15 €
	Syndiqué·e·s	10 €
	Retraités et -18 ans :	10 €

UNION LOCALE CGT D'ANTIBES

5 Ave Jules Blanc 06600 ANTIBES - ☎ 04 97 21 27 50 – Fax 04 97 21 27 57 - ul-cgt-antibes@wanadoo.fr
<http://ulantibes.reference-syndicale.fr/>

La loi El Khomri doit être retirée !

L'austérité généralisée s'attaque aux salariés, retraités et privés d'emplois, comme partout en Europe. Les services publics se détériorent, la pauvreté augmente ... et le nombre de millionnaire aussi !

Le pacte de responsabilité c'est 50 milliards volés à la sécurité sociale et aux services publics et 30 milliards de cadeaux au patronat !

Avec le projet de loi El Khomri, le gouvernement va encore plus loin dans la régression et donne encore raison aux demandes du grand patronat :

- **Facilitation des licenciements ;**
- **Priorité à l'accord d'entreprise : renversement de la hiérarchie des normes et suppression du principe de faveur**
- **Augmentation de la durée du travail possible à 60h par semaine pour raisons « exceptionnelles » ;**
- **Possibilité d'allonger la modulation du temps de travail sur 3 ans ;**
- **Augmentation du travail de nuit ;**
- **Facilitation du travail à temps partiel.**

Ce sont les salariés qu'il faut écouter, pas le patronat, pas les actionnaires !

Réaffirmons haut et fort nos revendications :

- **Augmentation générale des salaires, retraites, pensions et prestations sociales**
- **Stop aux licenciements, à la précarité et la désindustrialisation**
- **Maintien de la sécurité sociale : non au rationnement des soins, non à la suppression de la cotisation employeur d'allocations familiales, arrêt de toutes les exonérations patronales !**
- **Retour à la retraite à 60 ans à taux plein : abrogation des régressions opérées depuis 1993 !**
- **Retrait de la loi El Khomri de destruction du Code du travail.**

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite

prendre contact

me syndiquer

Nom :Prénom :

Profession :

Entreprise :Ville :

Adresse personnelle :

☎ Portable :E-mail :

A renvoyer à l'Union Locale CGT d'ANTIBES

UNION LOCALE CGT D'ANTIBES

5 Ave Jules Blanc 06600 ANTIBES - ☎ 04 97 21 27 50 - Fax 04 97 21 27 57 - ul-cgt-antibes@wanadoo.fr
<http://ulantibes.reference-syndicale.fr/>